

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **25**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers
absents : **3**

OBJET :
**Demande de subvention
auprès de la DRAC, du
Conseil régional AuRA et
du Conseil
départemental 63 pour
les travaux d'entretien
et de mise hors d'eau /
hors d'air de la toiture
des forges Mondière**

SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 juin à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 19 juin 2024 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la
présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel
COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia
BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Eric BOUCOURT,
Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie
CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Monique MORENO à Martine MUNOZ,
Pepa CAENEN à Claude GOUILLON-CHENOT,
Serap ALP à Eric BOUCOURT,
Christophe MANKA à Hélène BOUDON,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,
Farida LAID,

Secrétaire de séance :

Thierry BARTHELEMY

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC, DU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MISE HORS D'EAU / HORS D'AIR DE LA TOITURE DES FORGES MONDIERE

- **Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** les articles L 621-29, L 621-29-4, L 622-27, R 621-78, R 621-79, R 621-82, R 622-53 à R 622-55 du code du patrimoine ;
- **Vu** la délibération n°8 du Conseil Municipal de Thiers en date du 13 avril 2021 ;
- **Vu** la délibération n°3 du Conseil Municipal de Thiers en date du 23 janvier 2024 ;
- **Vu** la délibération n°4 du Conseil Municipal de Thiers en date du 15 avril 2024 ;
- **Vu** la délibération n°23.6 du Conseil Municipal de Thiers en date du 15 avril 2024 ;

- **Considérant** que l'Etat à travers Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, peuvent accorder des subventions en vue de la réalisation d'un projet de travaux nécessaires à la conservation (entretien, réparation, restauration, mise en sécurité) des immeubles inscrits au titre des Monuments Historiques (MH) ;
- **Considérant** que ces projets peuvent être d'investissement ou de fonctionnement.
- **Considérant** que le montant estimatif de l'opération s'élève à 773 582 euros hors taxes et que l'aide de l'Etat pour ce type de travaux peut aller au maximum jusqu'à 25% du montant hors taxes des travaux (hors aléas) et des honoraires de maîtrise d'œuvre (dépenses effectuées avant la demande de subvention non prises en compte).
- **Considérant** que l'aide de la Région AURA est plafonnée à 60 000 euros sur le montant hors taxes des travaux ;
- **Considérant** que l'aide du Conseil Départemental est de 12% maximum sur le montant hors taxes des travaux (hors aléas) ;

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de solliciter l'aide de l'Etat (DRAC) à hauteur de 165 771,30 euros, soit 22,44 % du coût total hors taxe de l'opération ;
- de solliciter l'aide du Conseil Régional AURA à hauteur de 60 000 euros, soit 7,76 % du coût total hors taxes de l'opération ;
- de solliciter l'aide du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme à hauteur de 79 570, 22 euros soit 10,77 % du coût total hors taxes de l'opération.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Coût estimatif de l'opération	
Poste de dépenses	Montant prévisionnel HT
Travaux	636 350,00 €
Imprévus	56 800,00 €
Sous-total Travaux	693 150,00 €
Honoraires MOE	58 120,00 €
Autres frais (CT, CSPS, Diagnostic Amiante)	7 822,00 €
Mission OPC	12 000,00 €
Débroussaillage des abords	2 490,00 €
Coût HT	773 582,00 €

Plan de financement prévisionnel			
Financiers	Statut	Pourcentage	Montant sollicité
Mécénat Michelin	Acquis	35,67 %	276 000,00 €
Etat – DRAC (25% sur travaux hors aléas + dépenses MOE après le 25/06/24, soit 26 735,20 € HT)	A solliciter	22,44 %	165 771,30 €
Conseil Régional AURA	A solliciter	7,76 %	60 000,00 €
Conseil Départemental (12% travaux hors aléas +MOE)	A solliciter	10,77 %	79 570,22 €
Total financements privés		35,67 %	276 000,00 €
Total financements publics (Ne peut excéder 80%)		39,47 %	305 341,52 €
Fonds propres		24,86 %	192 240,00 €
Total autofinancement (Ne peut être inférieur à 20%)		24,86 %	192 240,00 €
Coût HT		100%	773 582,00 €

APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 28 VOIX POUR ET 3 VOIX CONTRE (Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU) :

- **Approuve** la demande de subvention auprès des services de la DRAC – pour les travaux d’entretien et de mise hors d’eau/hors d’air des Forges Mondière ;
- **Approuve** la demande de subvention auprès du Conseil Régional AURA – pour les travaux d’entretien et de mise hors d’eau/hors d’air des Forges Mondière ;
- **Approuve** la demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme pour les travaux d’entretien et de mise hors d’eau/hors d’air des Forges Mondière ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Thierry BARTHELEMY

le Maire




Stéphane RODIER